



## Sous-location de bureaux partagés en « coworking »

### Chers Confrères,

En 2018, nous avons ouvert le 1er espace coworking nantais, en centre-ville. Cet espace a permis à des dizaines de confrères d'avoir une solution peu coûteuse et avec un engagement de durée en fonction de leurs besoins, pour pallier à une situation de transition ou pour tester l'installation. Forts de cette expérience, nous étendons notre offre et ouvrons un nouvel espace en périphérie.

Nous proposons en sous-location des bureaux partagés à Saint Herblain, dans l'esprit "coworking", exclusivement réservés aux avocats.

Nos locaux sont situés au sein de **l'immeuble Le Solet 8 chemin de la Chatterie à SAINT HERBLAIN (Ligne 3 et 54 arrêt Marcel Paul et ligne 50 arrêt Bagatelle)**. Des places de parking gratuites sont disponibles aux alentours de l'immeuble. Une salle coworking et deux salles de réunions seront mises à votre disposition.

### Deux offres sont proposées :

#### Abonnements de coworking

Les abonnements avec domiciliation comprennent notamment l'accès aux salles de réunions pour y recevoir vos clients, ainsi que l'accès à l'ensemble des services utiles (internet, accès au copieur, casier fermé pour les dossiers). Il existe 3 formules :

##### Abonnement 3 mois

Idéal pour les jeunes avocats à la recherche d'une collaboration et pour les avocats en transition.

**310 euros HT**

Frais de dossier : **150 euros HT**

##### Abonnement 6 mois

Tester l'installation? C'est désormais possible avec cette offre peu coûteuse avec un engagement limité.

**290 euros HT**

Frais de dossier : **100 euros HT**

##### Abonnement 12 mois

Offrez à vos clients la stabilité de votre domiciliation tout en profitant d'une bonne ambiance de travail à moindre coût.

**270 euros HT**

Frais de dossier **offerts**

### **Prestations incluses dans les abonnements :**

- Domiciliation
- Mise à disposition d'un casier individuel pour les dossiers
- Connexion internet
- Réception et tri du courrier postal
- Réception et tri du courrier palais au moins 1 fois par semaine
- Accès bureau de réception sur les jours de présence (sous conditions)
- Accès salle de réunion 8 à 10 personnes sur les jours de présence (sous conditions)
- Accès aux deux salles de réunions des locaux de Nantes centre ville (sous conditions)
- Accès à l'espace détente (kitchenette, frigo)
- Thé / café à volonté

**Le secrétariat n'est pas inclus**

### **Prestations supplémentaires :**

- Accès imprimante/scan/ fax : grille tarifaire sur demande.
- Les abonnés pourront bénéficier de tarifs préférentiels sur certaines prestations (ex : réservation du cabinet pour des soirées professionnelles privatives).

### **Participation aux charges et à la taxe foncière :**

Une participation forfaitaire aux charges (50€) et à la taxe foncière (20€) est à prévoir en sus.

## **Domiciliation et location de salles**

LAWCO propose des domiciliations temporaires d'une durée de 3 mois, renouvelable une fois, aux confrères rencontrant une situation particulière (maladie, difficultés économiques, conflits, nécessité de mesures de protection, etc.), conformément à l'article 3.6.1.1 du règlement intérieur du Barreau de Nantes.

LAWCO propose des locations à l'heure de la salle de réunion et du bureau de réception, et à partir d'une demie journée, un bureau dans l'espace coworking.

Pour plus d'informations sur ces deux offres, rendez-vous sur <https://www.lawco-nantes.com/>

## La salle de coworking



## Deux salles de réunion





## L'espace détente

